

CATÉGORIE SANTÉ ET ENVIRONNEMENT DÉCIBEL D'OR

AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

CONTACT :
NATHALIE MAILLET
RESPONSABLE DU DEPARTEMENT
VEILLE ET SECURITE SANITAIRE

ARS ILE-DE-FRANCE
DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE
DES YVELINES
143 BOULEVARD DE LA REINE
BP 724
78007 VERSAILLES CEDEX

TÉL. : 01 30 97 74 11
E.MEL :
NATHALIE.MALLET@ARS-SANTE.FR
ADRESSE WEB :
WWW.ILEDEFRANCE.ARS.SANTE.FR



18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR



LE SILENCE EST D'OR DANS LES SERVICES DE NÉONATOLOGIE D'ILE-DE-FRANCE

Instruments de surveillance médicale, alarmes multiples, manipulation de matériel par le personnel... dans leurs couveuses, les nouveau-nés prématurés dans les services de néonatalogie et de réanimation néonatale subissent en permanence un niveau sonore élevé.

L'ARS Ile-de-France qui soutient, depuis plusieurs années, un dispositif de suivi des nouveau-nés vulnérables et de dépistage néonatal des troubles de l'audition a mené une étude dans cinq services de réanimation néonatale et de néonatalogie de maternités franciliennes de type III visant à établir, d'une part, un état des lieux de l'environnement sonore de ces services et à proposer, d'autre part, des axes d'amélioration.

Publiée fin 2018, cette étude révèle des dépassements, pour certains majeurs, des valeurs de référence disponibles (OMS, recommandations américaines...) au niveau des incubateurs et dans les chambres. Ces nuisances sonores peuvent avoir des conséquences sur le développement de ces nourrissons particulièrement vulnérables. Elles peuvent également conduire à des situations de stress et de souffrance pour les parents et les professionnels de santé.

Le rapport de cette évaluation, complétée de recommandations, a été transmis en mars 2019 à l'ensemble des maternités d'Île-de-France. L'ARS IdF propose à présent d'aider les établissements de santé à s'engager dans une démarche globale de réduction du bruit par la mise en place de mesures et d'opérations de sensibilisation destinées au public et au personnel hospitalier.

Donner les outils nécessaires pour sensibiliser

L'ARS IdF a notamment conçu deux supports de communication qui sont en cours de diffusion dans les maternités de la région, à savoir une affiche « Le silence est d'or », qui a vocation à être apposée dans les services de néonatalogie et qui vise à sensibiliser l'ensemble des personnes fréquentant ces unités (parents, professionnels de santé, autres personnels...), ainsi qu'une plaquette à destination des personnels de l'établissement pour proposer des actions de réduction des nuisances à différents niveaux (personnel, fonctionnement, équipements...).

Former le personnel hospitalier

L'Agence finance également une journée de formation destinée au personnel hospitalier au sein de plusieurs maternités (type II ou III).

Enfin, à titre expérimental, dans le cadre de l'aménagement du nouveau service de néonatalogie du centre hospitalier de Poissy/Saint-Germain, l'ARS a financé une étude acoustique complémentaire visant à y intégrer les recommandations émises par le CNB dans son avis du 10 décembre 2014.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre du Plan Régional Santé-Environnement de troisième génération.

Les éléments de communication sont disponibles sur : www.iledefrance.ars.sante.fr/neonatalite-etude-de-lenvironnement-sonore-dans-des-maternites-dile-de-France

LE JURY A AIMÉ

Une action qui s'inscrit dans la continuité des préoccupations du Conseil National du Bruit qui, il y a trois ans, avait récompensé une recherche mettant en avant l'impact du bruit sur les compétences tactiles des nouveaux nés.